



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-58752>

Département(s) de publication : 40

Annonce n° 25-58752

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-53207

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de DAX

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21400088700015

Ville : DAX CEDEX

Code postal : 40107

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture d'un praticable de compétition à ressort

Code CPV principal - Descripteur principal : 37420000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la fourniture et la livraison d'un praticable de compétition dans la salle de gymnastique du Stade André Darrigade.

Critères d'attribution : Le critère 1 « prix des prestations », noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%), sera jugé en fonction du montant total TTC indiqué dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) concernant l'offre de base ainsi que du montant TTC indiqué dans la DPGF concernant chacune des P.S.E obligatoires selon les scénarii suivants : - Offre de base uniquement - Offre de base + P.S.E 1 + P.S.E 2 - Offre de base + P.S.E 1 - Offre de base + P.S.E 2 Le critère 2 « Valeur technique » noté sur 45 points (représentant donc un coefficient de 45%) sera jugé au regard des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 " Qualité du produit", noté sur 25 points, sera jugé au regard des fiches techniques, des notices de montage et attestations de conformité des matériaux. - Sous-critère 2 "Facilité de montage et d'installation du produit", noté sur 10 points, sera jugé au regard des modalités de montage et d'installation. - Sous-critère 3 "Modalités de garantie ", noté sur 10 points, sera jugé au regard des modalités de garantie sur 2 ans précisant notamment les inclusions et exclusions de garantie dans le cadre de mémoire technique. Le critère 3 « délai et modalités de livraison », noté sur 10 points (représentant donc un coefficient de 10%), sera apprécié au regard du

délai indiqué par le candidat dans l'Acte d'Engagement et des modalités de livraison décrites dans le cadre de mémoire technique.

Section 4 - Informations rectificatives

- section 3 Procédure : date et heure limite de réception des plis : au lieu de 04/06/2025 à 12:00, lire 23/06/2025 à 12:00
- section 3 Procédure : critères d'attribution : au lieu de "- Sous-critère 1 " Qualité du produit", noté sur 25 points, sera jugé au regard des fiches techniques, des notices de montage et attestations de conformité des matériaux.", lire - Sous-critère 1 " Qualité du produit", noté sur 25 points, sera jugé au regard des fiches techniques, des notice(s) de montage et attestation(s) de conformité des matériaux ainsi que de l'échantillon fourni qui permettra de juger la qualité de la moquette dans ses aspects de confort (non abrasion, douceur), de son esthétisme (homogénéité de la fibre, aspect visuel uniforme) de son dynamisme (sa capacité à se déformer sous une pression et à retrouver rapidement et parfaitement sa forme et son aspect initial).
- section 6 - informations complémentaires : autres informations complémentaires : ajouter : Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront un échantillon de la moquette. Cet échantillon devra être d'une taille très réduite à l'appréciation du fournisseur. Cet échantillon devra être déposé ou envoyé avant la date limite de remise des offres (le lundi 23 juin 2025 à 12 heures) à l'adresse suivante: Communauté d'Agglomération du Grand Dax 25DX040 – FOURNITURE D'UN PRATICABLE DE COMPETITION A RESSORTS – ECHANTILLON "NE PAS OUVRIR" 20 avenue de la gare CS 10075 40102 Dax Cedex A l'appui de cet échantillon, devront être joints : · la raison sociale du candidat, · la référence de la présente consultation. Les offres des soumissionnaires qui n'auraient pas transmis en temps et en heure l'échantillon correspondant, se verraient rejetées sans même avoir été examinées. Le prix de l'échantillon déposé par le soumissionnaire est réputé être compris dans les prix unitaires. Les échantillons ne seront pas rendus.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2025